



Le vallon de Saint-Job, à Uccle

Le territoire d'Uccle est coupé par deux vallons parallèles, que séparent les hauteurs du Dieweg. J'ai décrit récemment celui de l'*Ukkelbeek* (avenue De Fré), le plus proche de Bruxelles (1).

Le second est arrosé par un ruisseau, appelé *Geleytsbeek* ou *Glatbeek*, mais on lui donne habituellement le nom du hameau où il prend naissance, Saint-Job (Uccle).

Plus encore que le premier, il a perdu ses beautés pittoresques de jadis et il est moins aisément praticable. L'étroite chaussée gouvernementale qui le dessert est mal pavée et souvent boueuse. En maints endroits, elle est laissée dans l'abandon.

On prête à l'Etat l'idée de faire passer par là le tracé du « boulevard de la plus grande ceinture », mais à cause de la guerre et de ses tristes conséquences, il est à présumer que le projet, comme bien d'autres, dormira longtemps encore dans les cartons ministériels.

Si le vallon de Saint-Job n'offre pas le même attrait que celui de l'*Ukkelbeek*, il n'en constitue pas moins une promenade intéressante. La visite des deux vallons peut d'ailleurs être combinée sans difficulté.

I. — KINSENDAEL ET LE PAPE CASTEEL.

La route tracée dans le fond de la vallée de Saint-Job rejoint la chaussée d'Alsemberg un peu au delà de la station de Caelevoet. Elle ne pourrait échapper au regard, à cause du viaduc élevé qui la traverse à quelques pas de la chaussée et que suit la ligne du chemin de fer de Bruxelles à Nivelles.

Autrefois, il y avait en ces lieux un des nombreux petits manoirs seigneuriaux semés sur le territoire d'Uccle, le château de Groelst. En 1374, c'était un fief de douze bonniers, relevant du Consistoire de la Trompe. Une bruyère comprise dans cette seigneurie était située sur une colline voisine, dont le nom, *Maensbergh*, rappelle peut-être un lieu de réunion du célèbre échevinage d'Uccle.

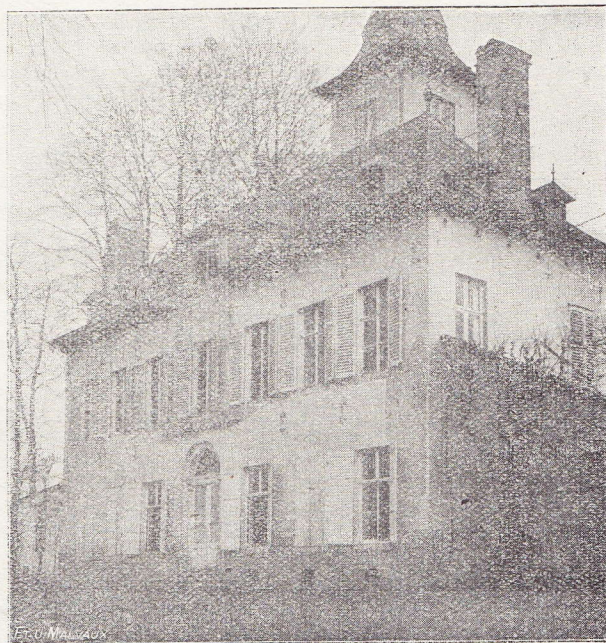
Dans la suite, la seigneurie de Groelst releva de la Cour féodale du Brabant. Le château a disparu depuis fort longtemps (2).

Dès la fin du XVII^e siècle, il y avait en cet endroit une maison de campagne ou *speelgoed*, comme on disait alors, que les Cobrisse embellirent en 1720 et qu'ils vendirent en 1724 au vicomte Thomas de Fraula. Celui-ci la céda quelques années plus tard à Fr. Schockaert, major de la ville de Bruxelles. Cette habitation est annexée depuis plus d'un siècle à la brasserie du « Château d'Or », très réputée comme les autres vieilles brasseries d'Uccle (3).

Si je ne me trompe, le moulin à eau qui dépend de la brasserie est le seul des nombreux moulins d'Uccle resté en activité.

Au delà du viaduc, la route laisse à droite une paisible habitation de plaisance, qui, elle aussi, doit être un fractionnement — voire la partie principale — de l'ancien château de Groelst. Elle est devenue, par donation, la propriété de M. Ch. Woeste, ministre d'Etat et leader de la droite parlementaire, qui vient s'y reposer de ses absorbants travaux. Chose curieuse, cette demeure, qu'entoure un beau parc baigné par un étang, prit, vers 1750, le nom de *Geuse Casteel*. M. Woeste n'aura pas manqué, je présume, de débaptiser la villa...

Ce domaine, qu'on a appelé aussi *Kinsendaël*, *Kinnensdaele* ou *Kniesendaël* (les bons scribes de jadis aimaient la variété...), a appartenu successivement à l'avocat fiscal Maes, à Henri de Riddere, au trésorier Jacques Woislausky, lieutenant-fauconnier des archiducs Albert et Isa-



Uccle. — Le Pape Casteel.

belle, à *joncker* J.-B. Van Ghindertaelen, à Albert Van Ghindertaelen, enfin, vers 1770, au baron de Nevele et à sa femme, Marie de Cano.

Un chemin menant à Engeland et à Verrewinkel sépare Kinsendaël d'un autre domaine de plaisance, qui eut son heure de splendeur. Le château dont cette propriété déchu porte le nom, le *Pape Casteel*, se déroba au regard dans le feuillage d'un parc désuet, et il passerait inaperçu, s'il n'était flanqué d'une tour carrée, terminée par un clocher bulbeux. On croirait voir la retraite de la Belle-au-Bois-dormant.

Au XVII^e siècle, ce château était la propriété de messire Guillaume van Hamme, qui fut bourgmestre de Bruxelles en 1681, 1682 et 1691, et intendant du canal en 1693. Ce petit domaine lui fut légué par son beau-frère, le conseiller Philippe Francheim.

En 1687, Guillaume van Hamme fut créé baron de Stalle et d'Overhem (Uccle), terres qui se groupaient sur les

(1) Bulletin du 1^{er} novembre 1921 (Wolvendaël) et du 1^{er} janvier 1922 (Boetendaël).

(2) Lorsque les biens qui en dépendaient furent mis en vente en 1630, il n'est plus fait mention que d'une ferme, *'t Hoff van Gerolst, bij Sgraevenhage*, formant un ensemble d'environ 47 bonniers et comprenant : la ferme avec ses fossés (1/2 b.); une prairie de 3/4 b., située devant la ferme, et une autre sur le *Wolvenbergh*; 1 1/2 b. de terres sur le *Grolsveld* et 1 1/4 b. sur le *Galgenveld*.

(3) « Le *Gulde Casteel*, qui est maintenant une grande brasserie et genièvrerie », écrivait G. de Wautier, en 1810.

deux versants de l'*Ukkelbeek*, en aval de la chaussée d'Alsemberg, et dont il ne reste d'autre vestige que la pittoresque chapelle de Stalle. Cet oratoire a été reconstruit en 1693 avec l'aide du baron van Hamme, qui y reçut la sépulture (1).

Le magnifique château que la famille Allard possède à proximité et bâti en 1866 d'après les plans de Cluysenaer, est situé sur un coteau qui dépendait de la terre de Stalle.

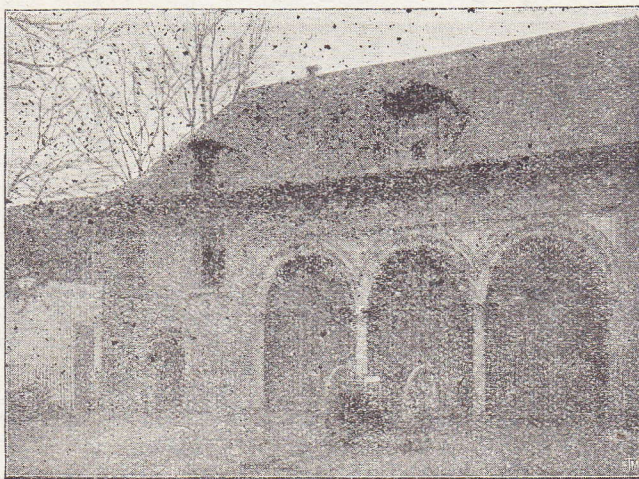
A part ses dépendances et ses jardins, le *Pape Casteel* est resté à peu de chose près ce qu'il était au temps du baron van Hamme, lorsque l'historien Le Roy le fit dessiner par G. De Bruyn, pour illustrer ses *Castella*. Comme à cette époque, il comprend de nos jours un assez vaste corps de logis à un étage, datant du XVII^e siècle, et auquel est accolée la tour, vraisemblablement plus vieille. Dans la cour, on voit des communs, dont les trois arcades en pierre bleue sont d'une fort belle architecture.

A l'entrée de ce petit domaine, le ruisseau a alimenté un moulin à papier, qui, après avoir été longtemps abandonné, fut démoli en 1913. Sur la vue de De Bruyn, on aperçoit, à côté du moulin, un pigeonnier affectant la forme d'une tour carrée et dont rien n'a survécu, pas plus que des jardins en terrasses et des belles clôtures. Par contre, le château est précédé de nos jours d'une courte allée de hêtres centenaires.

Lorsque cette propriété fut mise en vente en 1918, elle formait avec ses dépendances un ensemble de quatre hectares. Elle doit son nom aux de Pape de Wyneghem, qui y résidaient au XVIII^e siècle.

Le *Pape Casteel*, dont l'histoire ancienne ne m'est pas bien connue, doit être un reste du château de Glatbeke, qui, primitivement, appartenait aux sires de ce nom et était tenu en fief du duché de Brabant.

En amont du *Pape Casteel*, survit une bâtisse blanche, couverte d'un toit Mansard et près de laquelle une pièce d'eau s'étale dans un fond verdoyant. C'est l'ancien *Cortenbosch molen*, que le couvent des Alexiens, de Bruxelles, possédait autrefois.



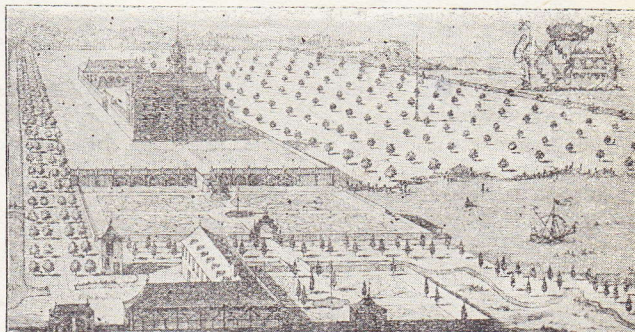
Uccle. — Les écuries du Pape Casteel.

Si nous remontons encore la vallée, nous rencontrons, à main gauche, le vaste étang de pêche de Petit-Saint-Job, puis, du côté opposé de la route, deux maisons de campagne,

(1) Le baron van Hamme possédait aussi une maison de campagne à Laeken, le *Bleyenkeer*, dont les derniers vestiges ont été rasés en 1916, pour l'agrandissement du cimetière.

que les actes du XVIII^e siècle appellent de *Vleugh* et *het Huys van Wansyn*.

La première, située à Caudenborre, au pied du *Cauberg*, a été habitée par R. Tisnack et par messire Henri de Kerrebroeck. Elle fut vendue en 1783 par Adrienne de Kerrebroeck, baronne de Willebroeck, à messire Jean de Landre.



Uccle. — Le Pape Casteel, au temps du baron Guillaume van Hamme.

La seconde appartenait en 1756 à messire Joseph de Moncheaux, seigneur de Hautmetz.

II. — LE HAMEAU DE SAINT-JOB (CARLOO).

La route s'engage dans une agglomération de maisons campagnardes. Nous sommes à Carloo ou Saint-Job.

Rien ne subsiste du château seigneurial qui a existé en cet endroit, mais il nous en reste de beaux croquis, l'un de Hans Collaert (vers 1600), l'autre de G. De Bruyn, daté de 1694. Ce dernier représente le manoir, tel qu'il fut rebâti, après avoir été incendié en 1665.

Sur l'estampe de Collaert, le château, avec ses pignons à redents, a l'aspect pittoresque des manoirs brabançons du XV^e et du XVI^e siècle.

Les premiers seigneurs de Carloo, les Kariloe ou Carilo, tenaient en fief des biens étendus relevant du duché de Brabant. La seigneurie fut cédée en 1445 à Jean Meerte, puis, à la suite d'une alliance, elle fut transmise en 1481 à Thierri de Heetvelde, personnage très influent, qui s'illustra dans la charge de forestier de Brabant, de même que les célèbres van der Noot, qui furent seigneurs de Carloo après lui, à la suite d'une donation qu'il leur fit en 1536.

Sous le règne de Philippe II, les van der Noot se jetèrent avec ardeur dans le parti de la Réforme. Ils furent proscrits par le duc d'Albe et leurs biens furent confisqués pendant dix ans.

Dans les *Délices du Brabant* (1757), De Cantillon écrit au sujet de Carloo les lignes que voici, qu'il doit avoir copiées quelque part, selon son habitude :

« Quelques historiens avancent que le nom de la seigneurie de Carloo, située dans la mairie de Rhode sous la juridiction d'Uccle, provient de celui de Charlemagne, qui en fit bâtir le château (1). Ils citent d'anciennes chroniques conçues en langue teutonne, mais dont ils amplifient le sens. Il y est simplement parlé de ce lieu, comme d'une infinité d'autres, dans le récit des gestes de cet empereur, et de là ils tirent une conclusion que personne, hormis eux, ne voudrait garantir pour juste (1). La vérité est que la terre fut

(1) Selon toute probabilité, le mot Carloo signifie « bois de Charles », de *Kaerle*, *Keerle*, *Kerel*, c'est-à-dire un homme libre, un paysan, un homme fort. L'expression : *'t is ne Chârel* n'aurait-elle pas la même origine?

engagée à Charles van der Noot le 18 août 1638, vendue définitivement à ses descendants en 1650, et érigée en baronnie le 12 septembre 1678, en faveur de Roger-Wauthier van der Noot. »

Lors du dénombrement de 1678, les revenus de la seigneurie étaient évalués à 6,333 florins du Rhin, y compris la location, moyennant 310 florins 10 sous, de l'auberge de *Swaen*, située au Vivier-d'Oye ou *Diesdelle*.

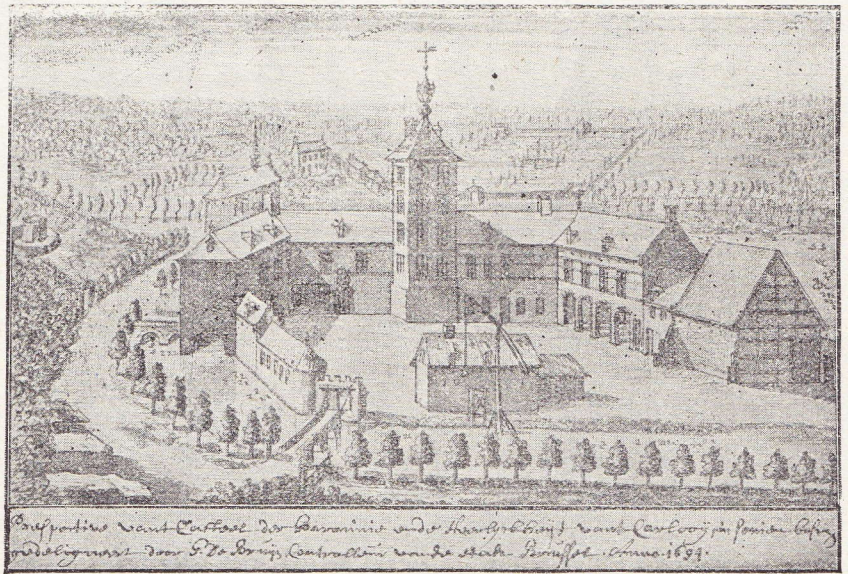
Le domaine seigneurial comprenait divers étangs, un moulin à papier gris, un moulin à grains et plusieurs bois : le *Couwenborre bosch*, le *Vrouwmarien bosch*, etc.

En 1790, les Autrichiens incendièrent le château, lequel ne se releva plus de ses ruines. Les derniers vestiges disparurent au cours du siècle dernier.

De nos jours, le hameau de Carloo est désigné habituellement sous le nom de « Saint-Job », patron de la paroisse. L'antique manoir des Carilo, des de Heetvelde et des van der Noot se dressait à l'endroit où l'on a créé la place du hameau. Il était entouré de fossés.

L'humble et austère église qui avoisinait le château et que les vieilles cartes (1) désignent sous le nom de *capelle van Sint-Job*, est tombée aussi sous le pic des démolisseurs. On l'a remplacée en 1911-1912 par un temple de dimensions écrasantes, rehaussé à la fois d'un dôme et d'une tour à toit pointu, et qui est érigé à l'autre bout de la place.

Cette église nouvelle, en forme de basilique avec déambulatoire flanqué de chapelles, a été édifiée d'après les plans de feu M. l'architecte Bilmeyer. Ces plans ont été



Uccle. — Le château de Carloo en 1694.
(Dessin de G. De Bruyn, contrôleur de la ville de Bruxelles.)

approuvés par la Commission royale des Monuments, contrairement à l'avis défavorable émis par son Comité de correspondants brabançons. Ainsi que le rapporteur de ce comité, M. l'architecte J. Brunfaut, l'avait prévu, cet édifice détonne dans le paysage. Il est indéniable aussi qu'il occupe un emplacement qui ne lui convient guère.

A l'intérieur, ce temple flambant neuf a un aspect froid, avec ses murailles dénudées et ses chapelles incomplètement meublées, sur lesquelles tombe une lumière trop vive, que rien ne tamise. Toutefois, il s'y trouve une œuvre qui mérite l'admiration : le tableau *Job sur son fumier*, que Gaspard De Crayer peignit pour l'ancienne église vers 1640-1650.

Job est représenté nu, assis sur son grabat, et entouré de cinq personnages, notamment de sa femme, dont l'habit est troué. Le patriarche a les mains jointes et il lève la tête au ciel, comme pour prendre Dieu à témoin de son innocence. La tête, ravagée par l'âge et les privations, et pleine de bonté résignée, a beaucoup d'expression; les chairs sont bien traitées.

Ce tableau est constitué par des planches assemblées verticalement, que le temps et l'état d'humidité de l'ancienne église avaient disjointes. Une restauration s'imposait. Elle a été exécutée vers 1903 par M. J. Stevens et a donné de nouveau à cette peinture l'éclat qu'elle avait perdu. Celle-ci, sans être une œuvre maîtresse de De Crayer, a fort belle allure.



Uccle. — Le hameau de Carloo, par Hans Collaert (1545-1622).

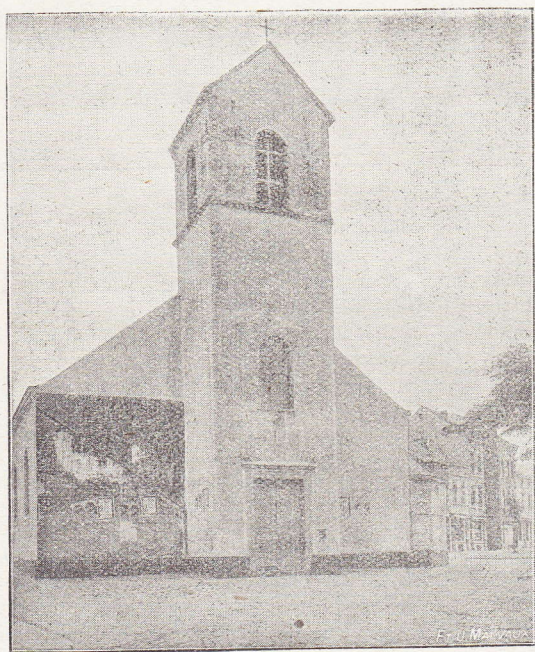
(1) Entre autres, celle de 1777, du géomètre Everaert, conservée aux Archives générales du Royaume.

Cette carte donne le nom de Carloo à tout le vallon, depuis Saint-Job jusqu'à la chaussée d'Alsemberg. L'étang de Petit-Saint-Job, situé à mi-chemin, est désigné sous le nom de *Carloo vijver*.

L'ancienne église, avec son clocher en bât-d'âne, était d'une architecture pauvre, mais comme elle était bien à sa place dans ce coin rustique, tel que nous l'avons connu il y a vingt-cinq ou trente ans ! Elle datait de 1835, à l'exception du chœur, seul vestige qui avait survécu de la jolie chapelle gothique, dont le croquis de De Bruyn nous a laissé l'image et que Pierre de Heetvelde, seigneur de Carloo, construisit dans la seconde moitié du XV^e siècle (1).

Ce sanctuaire a été longtemps un lieu de pèlerinage très fréquenté, ce qui explique que le vocable de l'église ait prévalu pour désigner le hameau. Les citadins et les campagnards s'y rendaient en foule au mois de mai, lors de la fête du patron, lequel y était invoqué « contre la mélancolie, les blessures et généralement contre toutes les maladies des hommes et des bestiaux, mais surtout contre les ulcères ». (Wauters.)

Au XVI^e et au XVII^e siècle, la gilde des escrimeurs ou de Saint-Michel, de Bruxelles, fondée en 1480, se rendait



Uccle. — L'ancienne église de Saint-Job, démolie en 1913.

chaque année à Saint-Job, le 10 mai ou pendant les fêtes de la Pentecôte. Elle y organisait un assaut à l'épée, qui amenait beaucoup de monde dans ce hameau, pour le plus grand bien de l'église.

La gilde y avait un local, c'est-à-dire une maison et un jardin, à côté de l'église, sur un emplacement qu'elle avait reçu de l'archevêque de Malines. La ville de Bruxelles lui accorda un subside pour l'appropriation de ce local.

En 1662, les escrimeurs sollicitèrent de nouveau l'aide de la ville, leur maison de Saint-Job ayant été ravagée par un ouragan sans pareil, « dont le monde entier avait connaissance ». Les toitures et les murs de cette demeure avaient été rasés. Les frais de réparation étaient évalués à 700 florins. La ville accorda à la gilde une subvention de 240 florins du Rhin.

Les magistrats de Bruxelles allaient voir le jeu au local de la gilde, après avoir assisté à la messe; en échange d'une

collation dont on les régalaient, ils offraient aux escrimeurs une demi-aime de vin. Les édiles villageois d'aujourd'hui ne font pas autre chose, quand ils assistent aux réunions de nos nombreuses « chochetés ».

L'administration de l'église de Saint-Job était abandonnée en quelque sorte aux soins de la gilde.

La Schermers Huys, après avoir été occupée pendant quelques années par les bouchers de la ville, fut vendue par les Français. Dans le jardin, on construisit une brasserie-distillerie, que la fabrique d'église acheta en 1833 et dont les matériaux furent utilisés deux ans plus tard pour la reconstruction du sanctuaire du hameau.

Pendant la seconde moitié du siècle dernier, Saint-Job est devenu célèbre par la visite que les « chasseurs de pinkères » y font chaque année, au printemps.

Un journal bruxellois a rendu compte de leur dernière expédition :

« Nous les avons revus hier matin, sur la chaussée de Waterloo, à Saint-Gilles. Ils s'en allaient en guerre, bien guêtrés, en pantalons blancs tout frais, la tunique à brandebourgs bien brossée, le chapeau de carabinier crânement campé, le fusil à l'épaule. Et ils n'avaient pas chaud, car ces fichus saints de glace nous en font voir de belles.

» Une musique les précédait et faisait rage. La foule sympathique se rangeait pour les voir passer; et la jeunesse demandait à l'âge mûr : Qu'est-ce que c'est que ces gens-là ?

» Ces gens-là, c'étaient les chasseurs de *pinkères* (corruption affreuse de *preekheeren*, prêcheurs, nom bruxellois et pittoresque des hannetons, au froc brun).

» Ils tiennent bon, avec l'inertie d'une tradition vénérable. Mais, hélas ! ils ne sont plus que sept, sur trois rangs de deux, le capitaine en tête. L'institution est en décadence...

» La concurrence des cinémas, peut-être ? (1).

Dans ses *Souvenirs du Vieux Bruxelles*, Joe Dierix de ten Hamme a conté avec verve les exploits des chasseurs de hannetons. Il écrit que ce pèlerinage, doublé d'une reminiscence guerrière, n'est qu'une survivance des fêtes organisées autrefois à Carloo par les escrimeurs et auxquelles un si grand nombre de Bruxellois — la Maroille en tête — prenaient part.

Reverrons-nous les joyeux chasseurs ? La guerre, je le crains, aura mis fin à leurs expéditions pittoresques, si caractéristiques de la vieille « zwanze » bruxelloise.

ARTHUR COSYN.

(1) *La Gazette*, 11 mai 1914.

Les délégués du T. C. B. ont pour devoir de recevoir et de provoquer, dans leur ressort, les souscriptions pour les Bornes de l'Invasion.

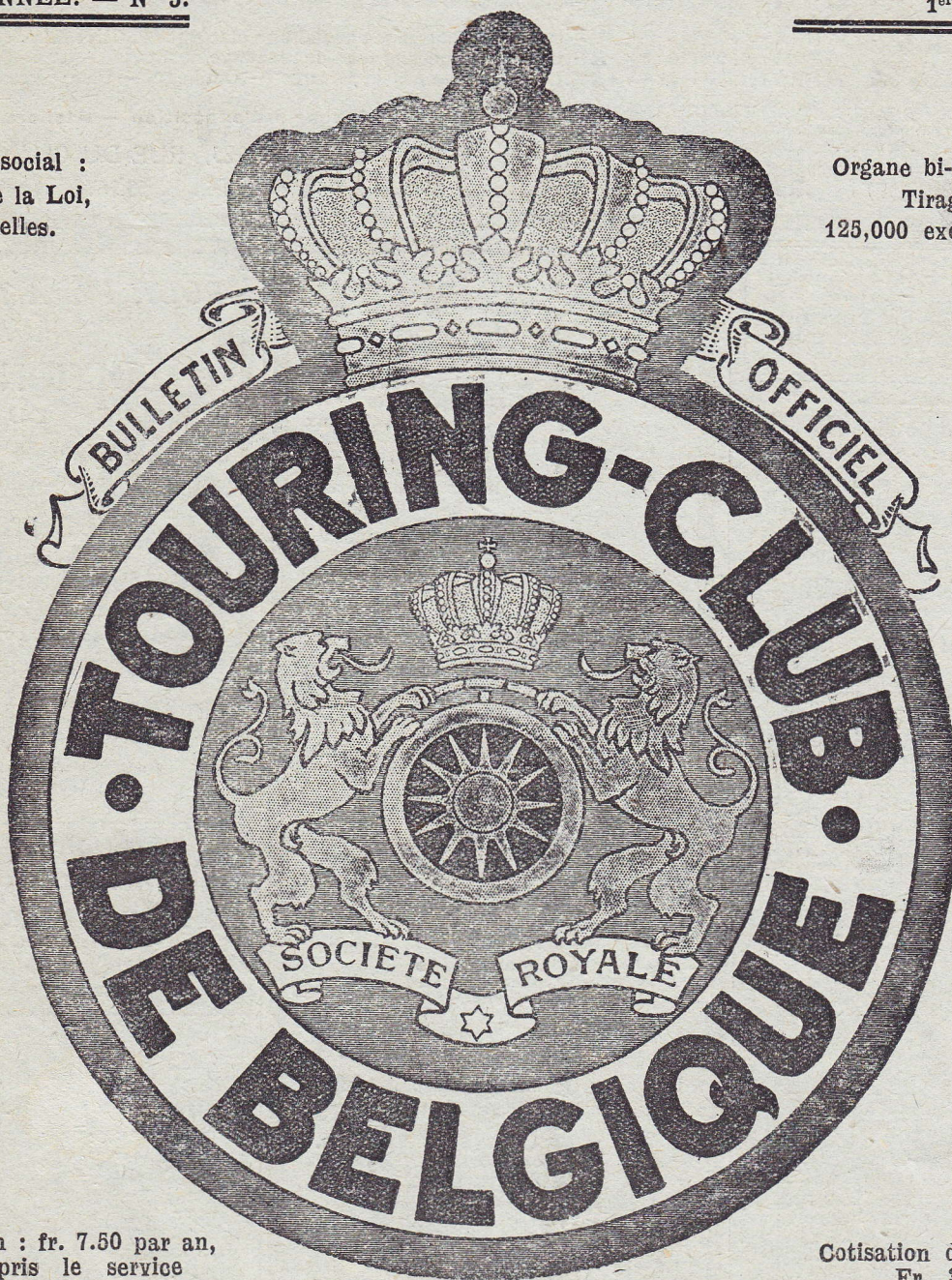
Tous ceux qui accepteraient de se charger de cette mission recevront, sur demande, des listes de souscription imprimées.

Les noms des souscripteurs, avec mention du montant de leur versement, seront, si les sommes sont supérieures à 10 francs, énumérés dans le Bulletin, avec indication du nom du délégué sous l'égide duquel les souscriptions auront été recueillies.

(1) Cette chapelle fut agrandie vers l'an 1500 et rebâtie en 1622.

Siège social :
44, rue de la Loi,
Bruxelles.

Organe bi-mensuel.
Tirage :
125,000 exemplaires.



Cotisation : fr. 7.50 par an,
y compris le service
du Bulletin officiel.

Cotisation de famille :
Fr. 3.50
sans Bulletin officiel.

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

SOMMAIRE

Le nord-ouest du Brabant (Arthur De Rudder)	97	L'œuvre d'Alphonse Balat (Groothaert)	108
Une prime de propagande tout à fait exceptionnelle (Georges Leroy)	99	Vagabondages dans l'Amérique latine (suite et fin) (L.-F. De Backer)	111
Le lancement à Ben-Ahin du siphon de la Meuse (J. V. M.)	100	Les châteaux de la Loire (A. Robida)	113
Addenda à l'Annuaire	100	La souscription pour les Bornes de l'invasion (Georges Leroy)	118
Le vallon de Saint-Job, à Uccle (Arthur Cosyn)	101	Automobilisme (H. C.)	119
Rome et la chapelle Sixtine (Mario de Marchi)	105	Variétés	120
En Belgique récupérée (Georges Leroy)	107		

CORRESPONDANCE

(REDACTION : M. Georges Leroy, Rédacteur en chef du Bulletin, 44, rue de la Loi. Tél. Linthout 3434.
(ANNONCES : M. Francis Lauters, 98, rue du Méridien, Bruxelles.
(ADMINISTRATION (tout ce qui ne concerne pas le Bulletin) : T. C. B., 44, rue de la Loi, Bruxelles.

Visitez la GROTTÉ DE HAN, la plus grande merveille naturelle de l'Europe.

Station : Rochefort. Six francs de réduction (12 francs au lieu de 18 francs) pour les membres du Touring Club, sur présentation de la carte de sociétaire, revêtue de la photographie, tant à la Grotte de Han qu'à celle de Rochefort.